



MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLÉ

Assemblée générale du 21 mai 2025

Rapport d'activité 2024

Préambule	3
I – LA MAAM	
A/ Gouvernance	4
B/ Équipe salariée	4
C/ Associations adhérentes	4
D/ Accueil et locaux	5
II – SERVICES AUX HABITANTS	
A/ Annuaire en ligne, fichier des associations	6
B/ Répertoires thématiques	6
C/ Annuaire AGORA	6
D/ Ressources bénévolat	6
III – SERVICES AUX ASSOCIATIONS	
A/ Outils et ressources	7
1/ Feuille de Lierre et newsletter	7
2/ Fiches et guides pratiques	7
3/ EVA- E-learning vie associative	7
4/ Appelaprojets.org	8
B/ Accompagnements individuels	8
1/Primo-information aux créateurs d'association	8
2/Rendez-vous des associations	8
3/Dispositifs spécifiques vie associative en région	10
C/ Formation des bénévoles	10
IV – ÉVÉNEMENTS	
A/ Cycle autour de l'emploi associatif	13
B/ Salon des associations Agora	13
C/ Rencontres de la vie associative d'Amiens	14
D/ Forum Carsat - Cap de l'engagement	15
V – JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE	
A/ L'action jeunesse en quelques chiffres	16
B/ Sensibilisation et accompagnement des jeunes à la vie associative	16
C/ Accompagnement des associations étudiantes	17
D/ Expérimentation "CFGGA jeunes et hybride"	18
VI – TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VIE ASSOCIATIVE	
A/ Démarche TESTA	19
B/ Partenariats DLA et Cerdd	19
VII – OBSERVATION	
A/ Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA)	21
B/ Chantier Utilité sociale des maisons d'associations (RNMA)	21
VIII – COMMUNICATION	
A/ Identité et créations graphiques	22
B/ Sites internet	22
C/ Réseaux sociaux	23
D/ Presse et médias	24
XIX – RÉSEAUX ET PARTENARIATS	
A/ Animation du réseau Guid'asso en département	26
B/ Numéris'asso	26
C/ Représentation et mise en réseau	27
E/ Les partenaires de la Maam	29
Rapport financier 2024	
I – BILAN	31
II – COMPTE DE RÉSULTAT	32
Rapport moral / d'orientation	33

Rapport d'activité

2024

Préambule

Centre de ressources de la vie associative, la Maison des associations d'Amiens Métropole (Maam) a pour mission de promouvoir la vie associative locale et d'accompagner les habitants, porteurs de projets, bénévoles et associations dans leurs évolutions et le développement de leurs activités.

En cohérence avec son projet associatif 2022-2025, la Maam s'efforce de répondre au mieux aux besoins et aux enjeux rencontrés par les acteurs associatifs. Ce sont ainsi près de **1 200 accompagnements**, tous formats confondus, qui sont réalisés chaque année auprès d'un public toujours plus nombreux. Cet accompagnement, à la fois diversifié et adapté aux besoins des bénéficiaires, s'appuie sur l'expertise de l'équipe salariée ainsi que sur la création et l'animation d'outils ressources tels que **Eva**, plateforme de formation en ligne, ou **appelsaprojets.org**.

L'engagement et la jeunesse sont au cœur des actions 2024, grâce à l'obtention d'un financement expérimental de la CAF de la Somme pour deux ans. Ce soutien permet d'élargir notre accompagnement à la prise d'initiatives et à l'engagement des jeunes de 12 à 17 ans, en complément de l'accompagnement déjà mené auprès du public étudiant dans le cadre d'un partenariat avec l'UPJV. Dans cette dynamique, le **CFGA Jeunes Volontaires Service Civique** est reconduit, en complément du **CFGA tout public**, permettant ainsi de favoriser la montée en compétences en gestion associative dès le plus jeune âge et de valoriser les parcours d'engagement.

Les actions en faveur de l'engagement se sont également intensifiées, avec la pérennisation d'un poste salarié dédié à cette mission, et le développement d'initiatives phares telles que le recensement des besoins en bénévolat des associations et la mise en relation avec les habitants, la création du **Forum du Cap de l'Engagement**, ou encore la mise en place d'un **cycle de formation** dédié à l'identification, l'accueil et la fidélisation des bénévoles.

Enfin, **Agora**, véritable vitrine de la vie associative locale mais aussi de la Maam, a permis à près de 230 associations de rencontrer leur public, et potentiellement leurs futurs bénévoles, avec près de 8 000 visiteurs le jour J.

Comme chaque année, ce rapport d'activité suit la chronologie de l'année civile afin de correspondre au rapport financier établi sur la même période.

I — LA MAAM

A/ Gouvernance

En tant qu'association, la Maam est administrée par un Conseil d'Administration (CA) de 24 membres et par un Bureau, composés de représentants des associations adhérentes.

Sont membres du bureau :

- Christelle Falgareiro, Présidente
- Louise Lefevre, Trésorière
- Evelyne Journaux, Secrétaire
- Louis Sachy, Membre
- Anatolie Mukamusoni, Membre
- Bernard Grubis, Membre
- Xavier Staes, Membre

Le Bureau s'est réuni 5 fois et le CA 6 fois.

Commissions de travail de la Maam

En lien avec son projet associatif 2022-2025, la gouvernance a mis en place 6 commissions de travail en plus des deux commissions permanentes que sont les ressources humaines (portée par la présidence) et adhésion (portée par trois administrateurs volontaires).

Ces commissions sont co-animées par un administrateur et un salarié référent.

En 2024, les administrateurs se sont ainsi mobilisés sur :

- Agora (3 réunions mobilisant 4 administrateurs),
- relations territoires Amiens Métropole - communes et entreprises (1 réunion mobilisant 2 administrateurs),
- transition écologique (4 réunions mobilisant 1 administratrice),
- engagement bénévole (3 réunions mobilisant 5 administrateurs),
- observation (3 réunions mobilisant 5 administrateurs)
- chantier utilité sociale (3 sessions, mobilisant 1 administratrice)

Soit environ 653 heures d'investissement de la gouvernance bénévole dans les commissions thématiques, dans les instances (Bureau, CA, AG), rendez-vous partenaires (ex. rencontres des élus des communes), préparation de temps de travail et lors de temps forts (ex. Testa, salon des associations Agora, forum Carsat - Cap de l'engagement).

B/ Équipe salariée

- Fanny Hanicotte, directrice (1 ETP),
- Virginie Toulemonde, assistante de gestion (0,94 ETP),
- Céline Bray, chargée de projets Événements et Financements (1 ETP),
- Sylvie Rousseau, chargée d'information vie associative (1 ETP),
- Anne-Élodie Duflot, chargée de projets Formations et animation Guid'Asso Somme (0,91 ETP),
- Faustine Bligny, coordinatrice Jeunesse et Numérique (1 ETP),
- Florent Velain, chargé de communication (1 ETP),
- Candice Bertoux, chargée de projets Engagement et Jeunesse (1 ETP).

Soit un effectif en 2024 de 7,85 ETP.

Chacun, à son poste et dans ses fonctions, est au service des associations.

C/ Associations adhérentes

En 2024, 380 associations (contre 369 en 2023) ont été à jour de cotisation dont 52 nouvelles adhérentes.

Les associations adhérentes à la Maam ont accès à des services gratuits, dont :

- Un accès privé au site internet *www.maam.fr*, pour annoncer les événements, partager leurs annonces (bénévolat, emploi...) et mettre à jour leur fiche association,
- la possibilité d'afficher et de déposer des tracts à l'accueil, ou de les faire insérer dans les 350 exemplaires papier de Feuille de Lierre,
- la réception par courrier postal ou par mail de Feuille de Lierre,
- la possibilité d'avoir une boîte aux lettres et/ou leur siège social à la Maam,
- un accueil ponctuel ou régulier des associations adhérentes dans les bureaux partagés dédiés de Dewailly et de Montières,
- un tarif préférentiel pour l'inscription à Agora,
- la mise à disposition de la "salle numérique" dotée d'un système de visioconférence (écran et caméra) pour l'organisation de réunions (assemblée générale, temps de travail) à distance ou alliant présentiel et visioconférence (capacité de 15 personnes maximum).

Quelques chiffres clefs de l'année 2024 :

- 115 associations possèdent une boîte aux lettres et leur siège social à la Maam,
- 24 ont seulement leur siège social,
- 6 associations en accueil régulier dans les bureaux partagés (Dewailly et Montières),
- avec 256 demi-journées de mises à disposition du bureau de Dewailly,
- 32 demi-journées de mises à disposition de la salle numérique de Dewailly pour l'organisation de réunions ou séminaires de travail.

D/ Accueil et locaux

La Maison des associations est hébergée, dans le cadre de la convention avec Amiens Métropole, au rez-de-chaussée de l'espace Dewailly.

L'accueil du public se fait au 12 rue Frédéric Petit et une partie de l'équipe est installée dans le cloître, côté place Dewailly.

La Maison des associations est ouverte au public :

lundi	9h-13h et 14h-18h
mardi	9h-13h et 14h-18h
mercredi	9h-13h et 14h-18h
jeudi	9h-13h et 14h-17h
vendredi	9h-13h et 14h-17h

Locaux Château de Montières

Depuis plusieurs années, la Maam était gestionnaire de bureaux mis à disposition à des associations au sein du Château de Montières, 162 Rue Baudoin d'Ailly à Amiens.

En 2024, la Maam a transféré la gestion de cet espace au Service vie associative et Démocratie locale de la ville d'Amiens.

II – SERVICES AUX HABITANTS

Grâce à ses outils et à sa connaissance du milieu associatif, l'équipe de la Maam oriente chacun des habitants vers l'association qui pourra l'accueillir comme bénévole ou comme usager.

A/ Annuaire en ligne, fichier des associations

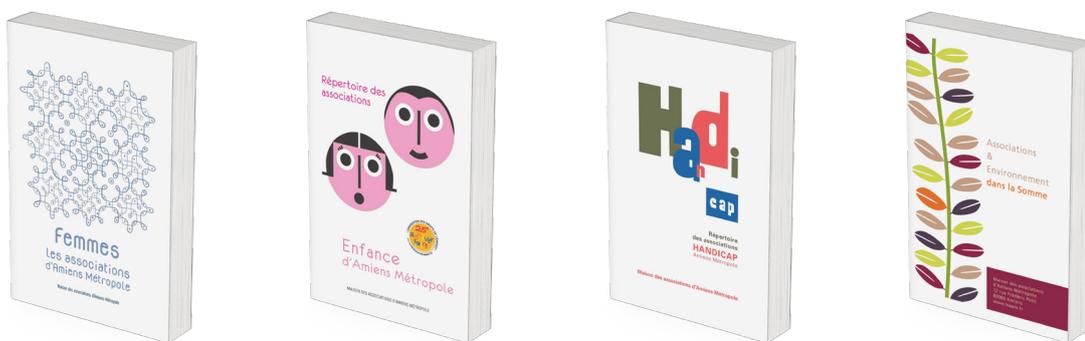
La Maam est dotée d'un fichier, mis à jour en permanence, de toutes les associations déclarées dans la Somme (plus de 21 050 adresses) dont 9 100 environ pour Amiens Métropole.

L'annuaire est consultable en ligne, pour les associations d'Amiens Métropole, sur le site dans la rubrique "Annuaire des associations".

B/ Répertoires thématiques

La Maam a également développé des annuaires thématiques qui regroupent les associations qui répondent à notre sollicitation pour y figurer.

Un travail de mise à jour régulière est nécessaire. En attendant, les répertoires "Femmes", "Enfance", "Handicap", "Environnement" restent disponibles et téléchargeables sur www.maam.fr.



C/ Annuaire AGORA

En 2024, l'annuaire répertorie 273 associations d'Amiens et Amiens Métropole.

Édité à 7 000 exemplaires, il est à disposition le jour du salon des associations Agora, sur le site maam.fr, puis à l'accueil de la Maam et en Mairie d'Amiens. Il est distribué dans les mairies de quartiers, les communes de l'agglomération et différents lieux ouverts au public.



D/ Ressources bénévolat

En cohérence avec son projet associatif, la Maam a renforcé son axe "engagement bénévole" depuis 2023 avec l'embauche d'une salariée dédiée et le développement de nouvelles actions et outillage en faveur de l'engagement. Un **stand dédié "engagement" lors de l'opération Agora** a été renouvelé en 2024 avec pour objectif la valorisation des offres de missions bénévoles proposées par les 236 associations exposantes auprès des 8 000 visiteurs de la manifestation.

Les **83 fiches missions recensées** ont ensuite été valorisées dans l'onglet dédié à l'offre bénévole sur le site internet maam.fr et dans le cadre de temps forts (ex. Forum Carsat de décembre 2024, cf. *partie Événements p. 15*). Parallèlement, la Maam a proposé un cycle de formations sur l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des bénévoles (cf. *partie Formations p. 10*) auquel s'est ajouté un temps d'information sur le bénévolat auprès de stagiaires en formation DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) au sein des CEMEA de Picardie.

En complément, 40 accompagnements individuels ont été réalisés sur l'axe engagement :

- 30 habitants ont été renseignés sur leurs recherches de bénévolat
- 10 associations ont été accompagnées sur la thématique

III – SERVICES AUX ASSOCIATIONS

L'accompagnement des porteurs de projets associatifs est un volet essentiel des missions de la Maam. Il se traduit par la mise en place d'outils ressources, d'accompagnements individuels et de formations des bénévoles.

A/ Outils et ressources

L'ensemble des outils de communication est conçu à la Maam, en interne.

Les informations qui sont transmises aux associations dont nous avons les coordonnées numériques par le biais de mails-listes, le sont dans le respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

1/ Feuille de Lierre et newsletter



Feuille de Lierre est le bulletin de liaison que la Maam envoie chaque mois à l'ensemble des associations adhérentes ainsi qu'aux différents partenaires institutionnels (10 numéros en 2024, envoyés par courrier papier à 350 destinataires et environ 500 associations et personnalités par mail). Il présente les actions de la Maam à venir et relaie les informations spécifiques (juridiques, sociales, environnementales, appels à projets...) du monde associatif. Chaque mois, il met en lumière un acteur du secteur et revient sur l'actualité du mois précédent. Ce bulletin est en consultation libre sur le site de la Maam.

Une newsletter "*Les Actus de la Maam*" est envoyée tous les quinze jours à une liste d'associations et personnes souhaitant connaître l'actualité de la structure. Chaque newsletter présente les formations et événements de la Maam à venir. Un envoi attendu par les destinataires avec près de 1 100 destinataires en 2024, soit 100 personnes de plus qu'en 2023. Quant au taux d'ouverture, il augmente de 3 points et atteint une moyenne de 55% sur l'année, un chiffre particulièrement haut pour une newsletter.*

*selon Campaign Monitor



2/ Fiches et guides pratiques

En parallèle de ces outils ressources, la Maam développe des fiches et guides pratiques à destination des associations et porteurs de projets. Consultables en ligne sur le site www.maam.fr et diffusés à l'accueil de la Maam, ces fiches et guides sont régulièrement mis à jour.

3/ EVA – E-learning vie associative

Depuis 2013, la Maam porte la plateforme de formations en ligne EVA – E-learning vie associative et propose 11 modules de formations accessibles gratuitement et à tout moment, sans contrainte géographique. Outil numérique utilisé à l'échelle régionale et nationale, la Maam travaille à son essaimage, son évolution et à sa maintenance technique et pédagogique.



En 2024, **381 nouveaux utilisateurs** se sont authentifiés sur la plateforme de formation des bénévoles en ligne.

Ces utilisateurs sont des bénévoles associatifs (tous profils et secteurs d'activité confondus) et des accompagnateurs à la vie associative (19% des nouveaux inscrits en 2024).

Quelques nouveautés et points forts de cette année 2024 :

- Le module "Mobiliser des bénévoles" a été entièrement mis à jour.
- La Maam a conventionné avec le Comité National Olympique et Sportif (CNOSF) pour expérimenter une interopérabilité entre plateformes de formations des bénévoles. Cette fonctionnalité permet d'intégrer le contenu généraliste d'EVA sur une plateforme au contenu sectoriel et coopérer autour de la formation des bénévoles en ligne.
- La Maam, la DJEPVA* et le RNMA**, avec le soutien de la DRAJES Hauts-de-France ont travaillé tout au long

de l'année 2024 pour formaliser un déploiement national d'EVA à partir de 2025. Déploiement qui sera co-porté par ces trois structures.

Au total :

- **3 825 utilisateurs inscrits** (bénévoles et accompagnateurs vie associative),
- **23 900 visiteurs** sur le site et les modules de formations (depuis l'activation du logiciel en juillet 2018),
- **215 000 vues** sur la chaîne Youtube "EVA - E-learning vie associative",
- **2 060 abonnés** à cette même chaîne Youtube.

*Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative

** Réseau national des maisons des associations

4/ appelprojets.org

Le site recense de nombreux appels projets (prix, concours, appels à candidatures, subventions...). Ouvert aux acteurs associatifs des Hauts-de-France et notamment du Grand Amiénois, le site s'adresse aussi aux associations et acteurs de l'ESS de la France entière. Créé en 2015 www.appelprojets.org est porté collectivement par la Maam, le Mouvement associatif Hauts-de-France et la CRESS Hauts-de-France*. Cet outil est devenu incontournable dans le développement et le financement de projets pour les structures locales et les partenaires publics / privés.

La newsletter, fort demandée en 2022, expérimentée fin 2023 et déployée en 2024, a obtenu un franc succès.



Appelprojets.org en chiffres :

- 440 appels à projets déposés dont une majorité par des contributeurs extérieurs (collectivités, fondations, fonds de dotation),
- 46 399 visiteurs, 195 503 pages visitées,
- 7 688 inscrits à la newsletter en 2024,
- 4 newsletters envoyées en 2024.

*Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Hauts-de-France

B/ Accompagnements individuels

1/ Primo-information aux créateurs d'association

La Maam remet un dossier afin d'éclairer toutes personnes souhaitant créer une association. Ce dossier comprend l'ensemble des documents officiels nécessaires à la création et de nombreuses fiches "conseils et pièges à éviter". En 2024, la Maam a transmis **84 dossiers, soit une augmentation constante depuis 2021** qui se traduit par le maintien du "volet création d'association", comme premier axe d'accompagnement des associations (cf. statistiques ci-dessous).

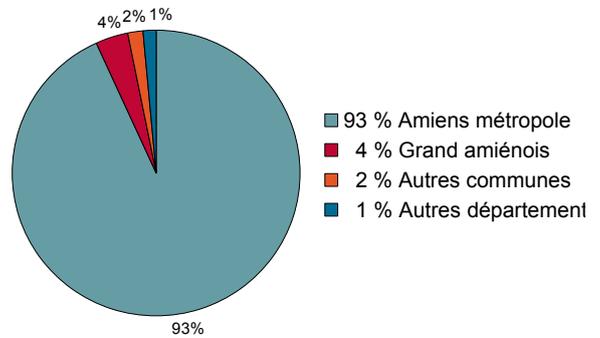
Depuis plusieurs années, il se crée en moyenne 200 associations par an à Amiens Métropole. On considère qu'environ 30% des 205 associations déclarées à Amiens Métropole en 2024 ont été accompagnées en rendez-vous individuel par la Maam dans leur création.

2/ Rendez-vous des associations

On comptabilise près de **412 rencontres sur l'année 2024** contre 358 en 2023 (rendez-vous individuels, entretiens téléphoniques ou échanges par visioconférence). Soit une augmentation significative des rendez-vous individuels en plus des temps collectifs, via la formation des bénévoles avec un maintien de la fréquentation (cf. données en pages 10, 11 et 12).

Répartition géographique

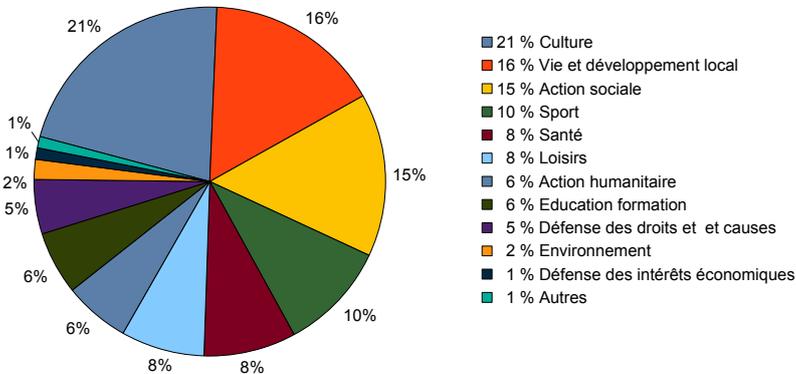
En cohérence avec notre objet et implantation, la grande majorité des associations accompagnées se situent sur le territoire d'**Amiens Métropole avec un passage à 93% des associations accompagnées** soit une augmentation de 6 points par rapport aux années précédentes.



Secteurs d'activité des associations

Comme en 2023, le champ **vie et développement local** est en deuxième position avec un maintien de près de 16% des accompagnements en plus des secteurs dits "principaux" que sont la culture, le sport et les loisirs.

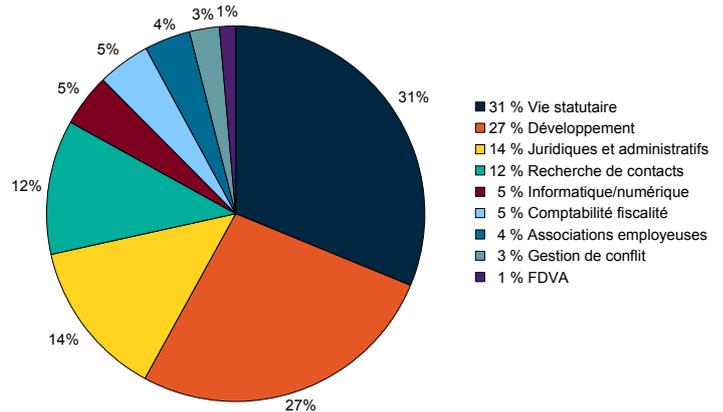
Particularité 2024, le retour du secteur **action sociale représentant près de 15% des accompagnements**, comme en 2022. On note également l'arrivée d'un nouveau secteur qui est **l'action humanitaire**. Une thématique fortement portée par le public étudiant.



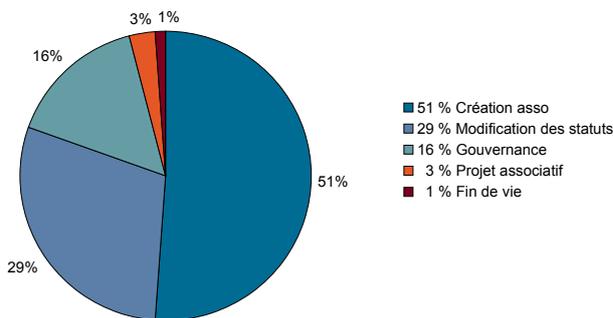
Besoins abordés par les associations

Comme les années précédentes, les besoins portant sur **la vie statutaire et le développement des associations** représentent plus de **50% des besoins accompagnés**, avec en troisième position **les aspects juridiques et administratifs** en lien avec les besoins des associations sur le volet organisation de leurs instances.

Particularité de 2024, le passage en 2^e position de l'axe développement des associations et le doublement du besoin de **recherche de contacts** (passage à 6% en 2024). Soit la valorisation du travail de mise en lien de la Maam avec les associations, les services des collectivités, dispositifs et structures d'accompagnement du territoire.



Particularité de 2024, le passage en 2^e position de l'axe développement des associations et le doublement du besoin de **recherche de contacts** (passage à 6% en 2024). Soit la valorisation du travail de mise en lien de la Maam avec les associations, les services des collectivités, dispositifs et structures d'accompagnement du territoire.



Focus Vie statutaire

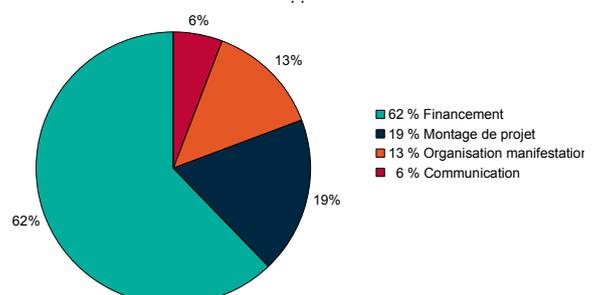
En 2024, les accompagnements sur **la création d'association** sur cette focale "vie statutaire" représentent plus de 50% des accompagnements.

La modification des statuts a quant à elle diminué au profit de **la thématique de la gouvernance**, toujours en hausse (augmentation de 3 points en un an). Soit la traduction du travail mené depuis 2 ans par la Maam sur le volet mobilisation et valorisation des bénévoles.

Focus développement

En 2024, on observe une augmentation importante de besoin sur **l'axe recherche de financement (+ 5 points)** confirmant sa première position sur les besoins en développement.

Autre particularité, diminution des besoins sur l'axe montage de projet et une augmentation de 4 points des besoins en **organisation de manifestation** et en **communication**.



3/ Dispositifs spécifiques vie associative en région

Accompagnement Aide à l'emploi de la Région (CREAP)

Depuis juin 2017, la Maam est la référente pour le département de la Somme du dispositif CRéation à l'Emploi Associatif Pérenne (CREAP) de la Région Hauts-de-France avec un accompagnement en amont, à mi-parcours et en aval de toute association bénéficiaire du dispositif.

Le début de l'année s'est concentré sur **l'évaluation des bilans N+4 de près de 15 associations** bénéficiant de l'aide CREAP1. Des bilans qui ont permis d'évaluer l'impact positif de ce dispositif sur le développement de l'activité globale des associations et in fine de la pérennisation des emplois créés.

Dans le cadre du lancement de l'appel à projet annuel CREAP2 de l'année 2024, la Maam a mis en place une communication spécifique (réseaux sociaux et mailing personnalisé) et s'est mobilisée dans le cadre de la pré-instruction des dossiers et les premiers bilans à mi-parcours.

En complément des accompagnements individuels, la Maam a programmé un cycle de rencontres **"1 association / 1 solution : tous mobilisés pour l'emploi associatif"** qui s'est déroulé d'octobre à novembre 2024 (*cf. partie Événements p. 13*).

Fonds pour le développement à la vie associative (FDVA)

Comme les années précédentes, l'équipe de la Maam s'est mobilisée pour accompagner les associations au dépôt de subventions FDVA en proposant des réunions d'information, et des ateliers d'accompagnement collectifs.

Au total, près de **75 associations ont été accompagnées** dans le cadre de la campagne FDVA 2024. Soit une augmentation de près de 39% de la fréquentation avec 43 associations inscrites à l'un des 3 webinaires, 12 associations accueillies dans le cadre des ateliers d'accompagnement (1h30) et près de 20 échanges (téléphonique, mail, de visu) sur des questions techniques.

Au-delà d'aider les associations à obtenir un soutien, la campagne FDVA est surtout l'occasion d'accompagner des bénévoles dans leur première demande de financement public et de se familiariser avec la logique de subvention. En effet, ce dispositif est aussi accessible aux associations de moins d'un an d'existence, et prioritaire pour les associations non-employeuses.

C/ Formation des bénévoles

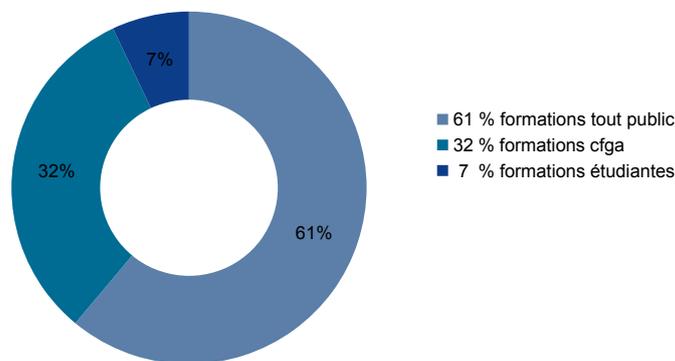
En plus des rendez-vous individuels, la Maam propose des formations gratuites, ouvertes à tous les bénévoles et aux porteurs de projets qui désirent améliorer la gestion de leur structure. C'est une activité que la Maam développe de plus en plus avec la mise en place depuis 2023 d'un Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGa) tout public.

La Maam propose ses formations sous différents formats dont le webinaire (à distance) et hybride (à la fois en présentiel et à distance), en plus du présentiel, avec pour répartition :

- Formations en présentiel : **87% des sessions** proposées avec 61% des participations,
- Formations en webinaire : **12% des sessions** proposées avec 21% des participations,
- Formations en hybride : **15% des sessions** proposées avec 18% des participations.

En 2024, les formations proposées par la Maam comptabilisent **756 participations** (contre 622 en 2023) pour **66 sessions** (54 en 2023) dont :

- 459 participations (353 en 2023) aux 41 sessions de formations tout public (contre 30 en 2023),
- 12 participants au CFGa tout public (sur 10 sessions) et 15 jeunes mobilisés pour le CFGa jeunes volontaires en service civique (sur 8 sessions, *cf. partie Jeunesse, p. 18*), soit un total de 240 participations aux 18 sessions de CFGa (contre 232 participations en 2023),
- 57 participations aux 7 formations dédiées aux étudiants de l'Université de Picardie Jules Verne.



Les formations bénévoles sont assurées par les membres de l'équipe de la Maam qui se mobilisent chaque année pour enrichir et améliorer les propositions et contenus, avec l'appui de plusieurs partenaires. Le programme de nos formations est disponible sur maam.fr et sur <https://formations-benevoles-hautsdefrance.org/>.

Formations tout public en présentiel :

- Associations : quelles obligations légales ? (janvier)
- Construire un budget prévisionnel efficace (janvier)
- 3 ateliers Subvention dans le cadre du FDVA (janvier et février)
- Renouveler sa gouvernance (février)
- Organiser un événement associatif (février)
- Engager son asso dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, avec le CIDFF de la Somme (février)
- Projet d'emploi associatif : les bonnes questions à se poser (mars)
- Être trésorier d'une association (avril et décembre)
- Gérer et animer une équipe bénévole, avec Les Recyclettes (mai)
- Les Relations Presse pour les assos, avec Les Gazettes (juin)
- 4 ateliers Subvention dans le cadre de la campagne "Amiens vous soutient" (juin à octobre)
- Bien préparer le salon des associations Agora (août)
- Construire un Bilan et un Budget prévisionnel efficaces (septembre)
- Cybersécurité et associations, avec le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes Hauts-de-France (septembre)
- Cycle de rencontres "1 asso / 1 solution : tous mobilisés pour l'emploi associatif" (octobre, novembre) (cf. partie Événements p. 13)
- Solidarité internationale : Pourquoi ? Comment ?, avec Lianes Coopération (novembre)
- Atelier Accueillir des bénévoles (novembre)
- Diversifier ses financements et présenter son projet à ses partenaires (novembre)

Formations tout public à distance :

- Demander une subvention et rédiger son bilan d'action (orientée sur le FDVA) (janvier et février)
- Demander une subvention et rédiger son bilan d'action (orientée sur Amiens vous soutient) (juin à octobre)
- Être administrateur-riche d'une association : quelles responsabilités ?, avec la Macif (novembre)

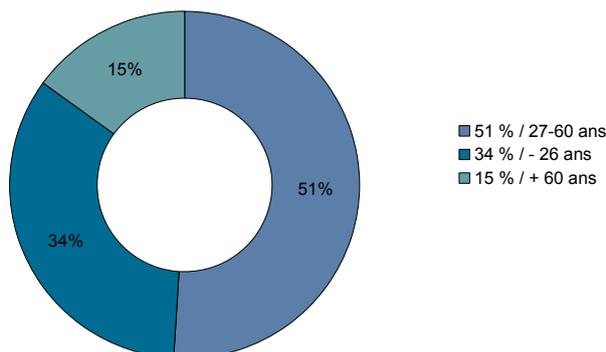
Formations tout public au format hybride (présentiel et à distance) :

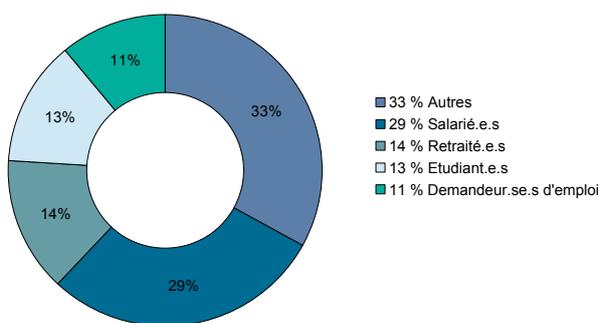
- Demander une subvention et rédiger son bilan d'action (FDVA) (janvier)
- Communiquer grâce au numérique (février)
- Animer ses réseaux sociaux (mars et octobre)
- Concevoir ses visuels sur Canva (octobre)

Les participants aux formations

Âge des participants

34% des participants ont moins de 26 ans, comme en 2023. La part des seniors est descendue à 15% (18% en 2023), au profit des **27/60 ans qui représentent 51% des participants** (48% en 2023). Une évolution en cohérence avec l'évolution de l'engagement bénévole en France (cf. La France bénévole 2024 - Recherches & Solidarités), qui souligne une reprise marquée de l'engagement chez les actifs.





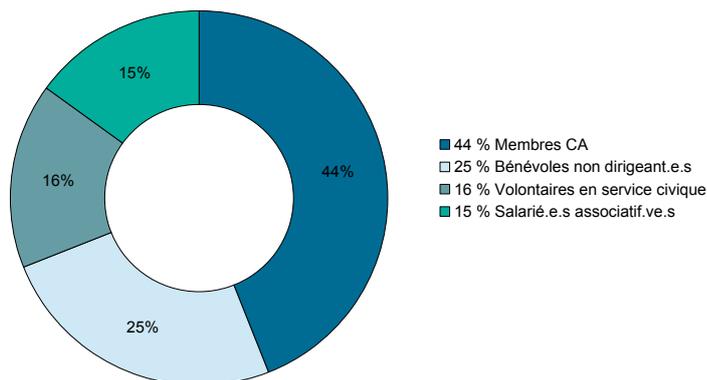
Situation professionnelle des participants

La part des **retraités descend à 14%** des participants (contre 20% en 2023) et celle de la **population active à 29%** (contre 33% en 2023). Le pourcentage des étudiants est stable (13%, contre 14% en 2023). 33% des participants se sont déclarés dans une autre situation. Parmi eux, la moitié sont des volontaires en service civique, tandis que l'autre moitié regroupe des personnes au foyer, en situation de handicap ou dans d'autres situations non spécifiées.

Situation dans l'association

En 2024, **69% des participants** à nos formations sont bénévoles (contre 76% en 2023), **16% volontaires en service civique**, **15% salariés associatifs**.

L'objectif de nos formations étant d'outiller les responsables bénévoles en poste et les futurs responsables, **44% des participants sont administrateurs de leur association** (contre 53% en 2023) et **25% des participants sont des bénévoles non élus** (contre 22% en 2023). La diminution du taux d'administrateurs s'explique en partie par le profil des stagiaires du CFGA 2024, qui a accueilli davantage de nouveaux bénévoles qu'en 2023. Elle reflète également les difficultés de renouvellement des gouvernances associatives.



Focus Certificat de formation à la gestion associative (CFGA)*

Depuis 2023, la Maam propose un CFGA ouvert au tout public, en plus du CFGA pour des volontaires en Service civique porté depuis 2022 (*cf. p. 18*).

12 bénévoles de 9 associations différentes, représentant des secteurs d'activité variés (sport, solidarité, citoyenneté, défense des droits et des causes...), se sont ainsi formés à la gestion associative durant une semaine.

Quelques données clefs sur les participants :

- La **moitié des participants étaient bénévoles dans leur structure depuis moins d'un an** et désiraient se former pour prendre des responsabilités au sein de leurs associations. L'autre moitié, plus expérimentée, cherchait à **compléter ses connaissances** et à **valider son expérience**,
- **42% des participants étaient salariés** en dehors de leur engagement bénévole,
- **67% des participants étaient membres de la gouvernance** de leur association. Tous étaient âgés de 26 à 60 ans.



Cette mixité des âges, de l'expérience bénévole et des secteurs d'activité a abouti à cinq jours de formations riches en échanges de pratiques et en partages d'expériences.

**Le CFGA est une certification reconnue par l'État. Il permet d'acquérir et de confirmer des compétences nécessaires à la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Il facilite la prise de responsabilité au sein de la gouvernance. La formation se compose de deux volets avec une formation théorique encadrée (30 heures) et une application pratique auprès de l'association de votre choix (120 heures au sein d'une association).*

IV – ÉVÉNEMENTS

A/ Cycle autour de l'emploi associatif

En complément des accompagnements individuels, la Maam a programmé un cycle de rencontres **"1 association / 1 solution : tous mobilisés pour l'emploi associatif"**. Ce cycle s'est déroulé d'octobre à novembre 2024 avec l'organisation de 3 rencontres à destination des porteurs de projets, associations employeuses ou en projet de création d'emploi. Des rencontres organisées en partenariat avec des acteurs dédiés à l'accompagnement et financement de l'emploi.



Parmi les 32 participations, 5 associations / porteurs de projet ont suivi le cycle, avec :

- Octobre: *Le groupement employeurs comme solution à la mutualisation de l'emploi: on se lance?* (partenariat avec KatalyZe Amiens, DLA de la Somme, GEPSL Hauts de France, avec intervention de Jean Dalichoux, spécialiste en groupement employeurs)
- Octobre: *Les aides financières et les accompagnements à l'emploi: quelles possibilités?* (partenariats avec la DDETS* de la Somme, France Travail, Mission locale du Grand Amiénois) – présentation de l'aide CREAP et dispositif accompagnement emploi porté par la Maam
- Novembre: *Les rendez-vous des employeurs associatifs de la Somme* (partenariat avec le Mouvement associatif Hauts de France, DLA* de la Somme, BGE* Picardie, ISFAP* et la Maam)



*Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

*Dispositif local d'accompagnement

*Boutique de gestion

*Initiative Somme France Active Picardie

B/ Salon des associations Agora

Samedi 7 septembre 2024, la Maam a organisé la **14^e édition du salon des associations d'Amiens Métropole Agora**.

Sport, arts, bénévolat, aide sociale, santé... De nombreuses associations ont rencontré leurs publics lors de cette édition 2024. La capacité d'accueil était limitée à 230 stands.



Les principaux faits marquants d'Agora 2024 :

"Exposants satisfaits et rencontres riches" : l'enquête sur l'événement Agora menée auprès de 99 associations exposantes le jour d'Agora (contre 78 en 2023) fait ressortir une satisfaction générale quant à la coordination, l'accueil, l'information et la convivialité. On note quelques retours: « *Organisation au top, équipe disponible, c'est super!* », « *Machine bien huilée!* », « *réunion de préparation de qualité* ».

"Engagement bénévole valorisé et encouragé" avec 83 fiches missions bénévoles remplies par 49 associations et proposées au public dans le cadre du stand "engagement", soit 662 bénévoles recherchés sur



l'ensemble des missions partagées. Des missions valorisées tout au long de l'année sur les différents événements de la Maam et sur *maam.fr*.

Une démarche **"événement responsable"** intégrée dans l'organisation de la manifestation avec :

- Le buffet anti-gaspillage (association les Robin.e.s des bennes),
- la tenue des stands de boissons et gourmandises par des associations (Artisans du Monde, La Maison du Colonel et Don K'fé),
- l'approvisionnement en boissons des bars assuré par Le Fourgon (boissons locales, de qualité, dans des contenants consignés), et en gourmandises du commerce équitable labellisées AB,
- la présence des Messagers du tri, appréciée,
- la sensibilisation à l'éco-consommation, au recyclage et au réemploi via les animations des associations : repair café, réparations de vélo, fabrication de cosmétiques naturels, vélo générateur d'énergie, défilé de mode éthique.

Le **village handisport**, en ce dernier jour des jeux paralympiques, a obtenu un franc succès, permettant ainsi aux visiteurs de s'essayer à la sarbacane, la boccia, au handibasket et au tennis fauteuil.

À saluer : la mobilisation des bénévoles aux côtés de Handisport Amiens Métropole et du Comité départemental handisport de la Somme.

"Événement animé et impliquant" L'esprit "convivial" est au cœur de la manifestation avec l'animation des quatre espaces scéniques et la mise en place d'espaces détente pour les visiteurs (bar au cœur de la manifestation, jeux picards, etc.).

Le tissu associatif est également notre partenaire premier avec près de 22 associations et structures locales impliquées dans l'animation de la chasse au trésor (proposition de lots et animations sur stands) et une vingtaine d'associations investies dans l'organisation.

"Chasse au trésor pour petits et grands" À la traditionnelle chasse au trésor enfants plébiscitée par plus de 100 familles s'est ajoutée le jeu de piste "Parcours d'exilé.e.s" à l'initiative de l'Acte Citoyen, RESF80, Femmes solidaires et la Cimade.

Agora 2024 en chiffres

- 8 000 visiteurs sur la journée,
- 236 associations exposantes,
- 273 associations dans l'annuaire Agora,
- 7 000 annuaires distribués lors de la manifestation et dans l'année,
- 80 animations (sur espaces scéniques et alentours),
- 100 familles participantes à la chasse au trésor et 75 enfants pour le jeu de piste,
- 2 radios associatives en direct,
- 22 associations et structures locales investies dans l'organisation,
- 30 bénévoles motivés pour accompagner la Maam dans l'organisation de la manifestation,
- 83 annonces de bénévolat sur le stand dédié,
- 6 500 visiteurs sur notre site internet dédié à Agora.



C/ Rencontres de la vie associative d'Amiens

Le 16 novembre ont eu lieu les Rencontres de la vie associative à Amiens organisées par la Ville d'Amiens en partenariat avec la Maam sur le thème **"Renforcer la proximité, quels moyens d'action pour les associations ?"**.

Un moment clé pour échanger sur l'importance d'une reconnaissance mutuelle entre associations et élus, afin de construire ensemble un diagnostic partagé et des réponses complémentaires aux enjeux de solidarité, de démocratie et de dynamisme territorial.



Deux éclairages scientifiques pour guider les réflexions : Amélie Lefebvre-Chombart, docteure en géographie-aménagement de l'université de Lille, a posé un cadre précis sur la notion de proximité et les enjeux de coopération. Le Mouvement associatif Hauts-de-France et l'Institut Godin ont présenté les conclusions de la recherche-action menée auprès de 4 associations de quartier d'Amiens dans le cadre du programme Univ'Asso.

Les ateliers avec les participants ont mis en lumière :

- le besoin de soutenir financièrement la mutualisation des locaux et projets communs,
- la nécessité de simplifier les démarches administratives pour soulager les équipes,
- l'importance de former et valoriser les bénévoles et professionnels, et d'encourager des partenariats au-delà des appels à projets pour renforcer le tissu associatif local.

D/ Forum Carsat - Cap de l'engagement

En décembre 2024, la Maam a organisé le forum "Cap ou pas cap de devenir bénévole ?" pour promouvoir l'engagement auprès des actuels et futurs retraités. Son but : permettre aux séniors de franchir le pas et de s'engager pour devenir bénévole au moment du passage à la retraite. Un projet initié et soutenu par la CARSAT et ses partenaires, le Mouvement associatif Hauts-de-France et le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA).



Éléments marquants de l'événement :

- Une formation organisée en amont pour les associations participantes afin de les accompagner à la formalisation de leurs besoins en bénévolat et à l'accueil des bénévoles.
- Un mur des petites annonces de bénévolat proposé aux visiteurs qui a rencontré un franc succès (notamment via des annonces récoltées lors d'Agora).
- Une journée sous le signe des échanges et de la convivialité : un repas a été offert aux associations exposantes avant le lancement du forum afin de favoriser les échanges et rencontres entre les associations.
- La journée a atteint son objectif premier : permettre la rencontre entre des associations du territoire et de futurs bénévoles. 94,7% des visiteurs ont déclaré avoir envie de devenir bénévole après cet événement et plus des deux tiers des associations interrogées ont affirmé avoir pris des contacts avec de futurs bénévoles.

Le forum de l'engagement en quelques chiffres :

- 30 associations prêtes à accueillir de nouveaux bénévoles tenaient un stand le Jour J,
- 51 visiteurs se sont présentés sur la demi-journée,
- 83 annonces de bénévolat proposées au local valorisées sur le mur des petites annonces.



V – JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

A/ L'action jeunesse en quelques chiffres

La Maam recense 879 participations de jeunes à une action de la Maam :

- 458 étaient dans le cadre d'une action de sensibilisation à l'engagement et à la vie associative,
- 421 étaient dans le cadre d'un accompagnement à la gestion de projet, gestion d'association ou encore de recherche de bénévolat.

Détails sur le contexte et profils des jeunes :

- 217 (dont 190 âgés de moins de 18 ans) porteurs de projet, bénévoles, jeunes habitants via une action au sein de la Maam,
- 216 collégiens – 11 / 15 ans,
- 124 lycéens – 15 / 18 ans,
- 228 étudiants de l'enseignement supérieur – 18 / 25 ans,
- 94 volontaires en Service Civique – 16 / 25 ans.

B/ Sensibilisation des jeunes à la vie associative

Depuis 2018, la Maam porte des actions de sensibilisation et d'accompagnement pour encourager et soutenir l'engagement associatif et citoyen des jeunes.

Elle a été renforcée début 2024 par **l'obtention de l'agrément PS jeunes** (Prestation de Service Jeunes) par la CAF de la Somme, pour une période de deux ans.

L'action jeunesse de la Maam repose sur 4 objectifs principaux :

- Promouvoir l'engagement associatif auprès des jeunes
- Favoriser, faire émerger et accompagner les dynamiques collectives
- Favoriser les coopérations
- Valoriser l'engagement des jeunes

En 2024, cela se traduit par :

- L'organisation de temps de sensibilisation à la vie associative et à l'engagement auprès des jeunes,
- L'accompagnement à la gestion de projets et à la gestion associative,
- Le développement de partenariats et de coopérations avec des acteurs jeunesse du territoire (Service jeunesse ville d'Amiens, CAF de la Somme, associations et réseaux jeunesse etc.),
- Le développement de la communication et de l'outillage pour accompagner à la gestion de projets associatifs auprès du public jeune.



Quelques exemples d'actions menées en 2024 :

- Création de l'animation "Asso Challenge", inspirée d'un Hackathon pour sensibiliser au fonctionnement d'une association et développer le pouvoir d'agir des jeunes autour de l'engagement associatif. Animation lors de formations à destination de volontaires en Service Civique organisées par Concordia Picardie Nord-Pas-de-Calais,
- animation de sensibilisation à la vie associative, à l'engagement bénévole et à la gestion de projets associatifs auprès des collégiens et lycéens de la Sainte-Famille,
- participation et sensibilisation à la vie associative lors de Educap City, rallye citoyen organisé par la ville d'Amiens à destination des 8-14 ans,
- formation et accompagnement des délégué-e-s et éco-délégué-e-s du lycées de la Sainte-Famille dans l'organisation et la réalisation d'un forum associatif au sein de l'établissement,
- accompagnement individuel à l'accueil de la Maam dans la recherche de bénévolat et/ou la création d'association,
- renforcement du lien avec la CAF de la Somme dans le cadre de la participation de la Maam au Schéma départemental des services aux familles sur l'axe jeunesse,

- renforcement du lien avec le service Jeunesse de la ville d'Amiens: organisation de temps d'échanges, participation au rendez-vous de programmation du Corner, Tiers-lieu Jeunesse de la ville...
- participation au groupe de travail du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) sur l'engagement des jeunes et interventions dans le cadre des rencontres nationales dédiées à cette thématique.



C/ Accompagnement des associations étudiantes



Partenariat avec l'Université Picardie Jules Verne (UPJV)

Depuis 2018, la Maam est partenaire de l'UPJV pour promouvoir l'engagement auprès des étudiants et les accompagner dans la réalisation et la gestion de leurs projets associatifs.

En 2024, la Maam a réalisé :

- **4 formations** spécialement dédiées aux associations étudiantes : 2 formations "Financer son projet étudiant", 1 formation "Gérer les finances et la comptabilité de son association étudiante", 1 formation "Organiser un évènement".
- La relecture des dossiers déposés dans le cadre du **Fonds de Solidarité au Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)**, réalisée en binôme avec la Direction de la vie étudiante et de campus de l'UPJV. Soit la pré-instruction de 196 dossiers déposés, dont l'objectif est d'accompagner les associations étudiantes afin de faire évoluer leurs projets et leurs dossiers si nécessaire. La Maam a par ailleurs **siégé au jury de la Fondation UPJV** et aux **6 jurys FSDIE**.
- La mise en place de permanences en soirée afin de recevoir individuellement les associations étudiantes. Ainsi, **13 permanences** ont été organisées dans différents lieux de la ville **entre janvier et décembre 2024** (locaux de la Maam, Espace Corner de la ville d'Amiens, Citadelle, facultés de sciences et de droit, etc.).
- **55 accompagnements individuels** (physique, mail, téléphone), hors permanences via un contact direct auprès de la Maam.

Nouveauté depuis la rentrée de septembre 2024: la création et coordination d'un parcours de formation à destination des associations étudiantes portant des projets de solidarité internationale, en partenariat avec Lianes Coopération et Concordia Picardie Nord-Pas-de-Calais :

- Comprendre la solidarité internationale - Octobre
- Monter son projet de solidarité internationale - Novembre
- Financer son projet de solidarité internationale - Novembre

Soit un total de **109 actions d'accompagnement** et **228 participations** des étudiants de l'UPJV.



Accompagnement de l'École Supérieure de Commerce d'Amiens

En 2024, la Maam a accompagné à plusieurs reprises l'École Supérieure de Commerce d'Amiens (ESC) autour de la vie associative étudiante de l'école: accompagnement à la refonte de statuts des associations de l'école, démarches administratives, conseils vie statutaire, gouvernance, etc.

D/ Expérimentation "CFGAs hybrides"

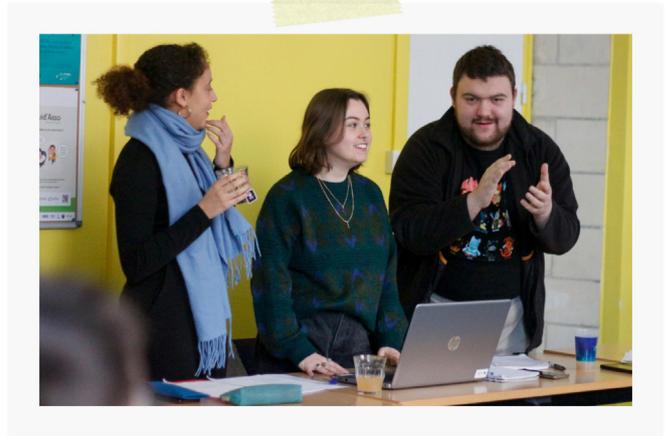
Depuis 2022, la Maam porte un projet d'expérimentation régionale autour du CFGA* Hybride soutenu par l'État et la Région Hauts-de-France. Ce CFGA mêle temps de formation en présentiel et temps de formation à distance via la plateforme E-learning EVA formation des bénévoles. Ce format innovant offre aux formateurs la possibilité d'explorer de nouvelles approches pédagogiques (ex : utilisation du principe de "classe inversée") et permet aux apprenants d'accéder à tout moment aux ressources et contenus de formation.

En 2024, la Maam a pu renouveler son implication et mener deux CFGAs hybrides. Un premier dit "tout public" ouvert à tous bénévoles qui souhaitent s'engager dans ce parcours (cf. p. 12). Le second auprès d'un groupe de 15 volontaires en Service civique (SC). Ce dernier s'est déroulé sur 20h de formations en présentiel (4 journées entre janvier et avril 2024) et 10h à distance.

Cette session 2024 a accueilli les volontaires d'une nouvelle structure participante. L'association Concordia Picardie Nord-Pas-de-Calais s'est jointe à Unis Cité et à l'AFEV qui étaient déjà partenaires en 2023.

Ce CFGA jeunes volontaires fut une réussite et avait pour objectifs de :

- offrir la possibilité aux volontaires engagés dans une association de comprendre l'environnement et le fonctionnement de la structure qui les accueille,
- faciliter leur mission de Service civique à travers de la formation complémentaire à celles proposées dans le cadre du dispositif,
- permettre d'acquérir les bases du fonctionnement d'une association notamment pour faciliter la poursuite de leur engagement, prendre des responsabilités dans une association existante ou avoir les clés pour créer leurs propres projets,
- reconnaître et valoriser leur engagement à travers l'obtention d'un certificat et d'Openbadges**,
- favoriser le lien social et le travail en collectif.



* Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGAs) est une certification reconnue par l'État. Il permet d'acquérir et de confirmer des compétences nécessaires à la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Il facilite la prise de responsabilité au sein de la gouvernance. La formation se compose de deux volets avec une formation théorique encadrée (30 heures) et une application pratique auprès de l'association de son choix (120 heures au sein d'une association).

** Les Open Badges sont des attestations permettant de reconnaître à n'importe qui tout type d'apprentissage, d'intérêt ou de réussite par exemple la réalisation d'un projet, la participation à un événement ou l'acquisition de compétences informelles dans un cadre personnel comme professionnel. Concrètement, un Open Badge est une image dans laquelle sont encodées des informations vérifiables et sécurisées. Ils peuvent être valorisés sur un CV en ligne, partagés sur les réseaux sociaux, etc.

VI – TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre du projet stratégique 2022-2025, la Maam réaffirme sa volonté d'accompagner les associations face aux transitions et renforce dès 2022 son accompagnement aux enjeux de transition écologique et solidaire.

A/ Démarche TESTA

Fin 2022, la Maam a été retenue dans le cadre de l'appel à projets "transition écologique et travail" du fonds pour l'amélioration des conditions de travail (Fact) coordonné par les agences d'amélioration des conditions de travail (anact) de Normandie et Hauts-de-France.



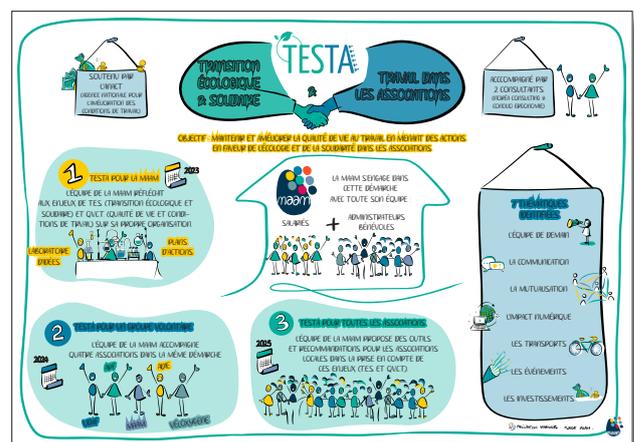
Ce soutien financier durant deux ans (2023-2024) permet à la Maam de :

- Mener un chantier sur la transition écologique et solidaire au sein de l'association,
- développer des outils et renforcer sa posture d'accompagnement à destination première de ses associations adhérentes,
- intégrer la dimension "qualité de vie et des conditions de travail" dans le cadre de l'accompagnement des associations aux transitions écologiques et solidaires.

Pour mettre en œuvre le projet dénommé TESTA - Transition Écologique et Solidaire et Travail dans les Associations - la Maam a mis en place un comité de pilotage composé d'une administratrice et d'une salariée référentes et de la direction. L'accompagnement s'appuie également sur deux consultants ergonomes (Concilio ergonomie et Norea consulting) ainsi que sur les compétences de nos associations membres (CNV Amiens, En savoir plus et les compétences professionnelles d'administrateurs sur cette thématique).

Après un accompagnement focalisé sur l'organisation de la Maam en 2023 et la définition de thématiques de travail (mutualisation, numérique, communication, équipe de demain), en 2024, TESTA a consisté à :

- Accompagner 4 associations à suivre la même démarche : suite au lancement d'un appel à candidature en 2023, APF France Handicap délégation de la Somme, Véloxygène, Udaf de la Somme et l'ADIE Hauts-de-France, ont suivi la démarche TESTA via des accompagnements des consultants, des temps de rencontres sur les préconisations et des interviews (soit 16 temps de travail au total),
- lancer un chantier test pour l'association Véloxygène autour de sa transition numérique avec la volonté en interne de limiter son impact numérique,
- réaliser des livrables avec l'identité TESTA définie en 2023 : une fresque accompagnée de fiches pratiques et ressources, des interviews (livrables dévoilés en 2025),
- poursuivre le chantier interne à la Maam en avançant sur les 4 thématiques en sensibilisant les associations aux questions d'écologie, d'organisation du travail et de qualité de vie à travers les postures d'accompagnement.



B/ Partenariats DLA et Cerdd

En parallèle de TESTA, d'autres actions et partenariats autour de la transition écologique et solidaire ont été mis en place en 2024 :

- **Partenariat avec le DLA de la Somme.** L'opportunité de valoriser l'expérimentation TESTA de la Maam lors de temps ressources à destination des associations :
 - 18 juin - "La transition écologique et son impact sur le travail dans l'ESS et le monde associatif". Une journée co-construite en partenariat avec le DLA et l'Aract Hauts de France dans le cadre de la semaine pour la



qualité de vie et conditions de travail.

- 19 nov. - *"Pourquoi et comment penser la transition écologique dans mon association ?"*. Matinée organisée par les DLA Hauts de France avec l'animation d'un atelier par la Maam et Uniformation sur *"Comment penser la transition écologique en lien avec ma stratégie RH ?"*.
- L'implication de deux salariées de l'équipe se poursuit au sein du **réseau des ambassadeurs du développement durable développé par le Centre de ressources du développement durable des Hauts-de-France (Cerdd)**. Elles ont suivi trois formations dans l'année.



VII – OBSERVATION

A/ Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA)

En 2024, la Maam a relancé son Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA). Porté localement, il s'inscrit dans une dynamique nationale animée par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA).

D'avril à octobre, quatre commissions internes, réunissant administrateur-riche-s et salarié-e-s de la Maam, ont posé les bases de cette démarche en termes de partenariat, thématiques d'observation et contenu du questionnaire. En décembre, le premier comité stratégique rassemblant des partenaires associatifs et institutionnels, a permis d'ajuster le questionnaire à nos priorités, de définir la stratégie de diffusion de l'enquête et de collecte des données, préciser collectivement les enjeux, et d'élaborer ensemble le calendrier 2025.

La salariée référente a également suivi deux formations dispensées par le RNMA pour assurer l'animation de l'observatoire.

En parallèle, la Maam est restée un relais actif des enquêtes et des analyses liées à la vie associative en région.

L'enquête du nouvel OLVA sera lancée en avril 2025.

B/ Chantier Utilité sociale des maisons d'association (RNMA)

Fin 2023, la Maam s'est associée au RNMA pour travailler à une meilleure valorisation de l'utilité sociale des maisons d'associations. Cette collaboration a pris la forme d'une recherche-action menée sur deux ans, impliquant huit structures associatives engagées dans des missions d'accompagnement sur l'ensemble du territoire national.

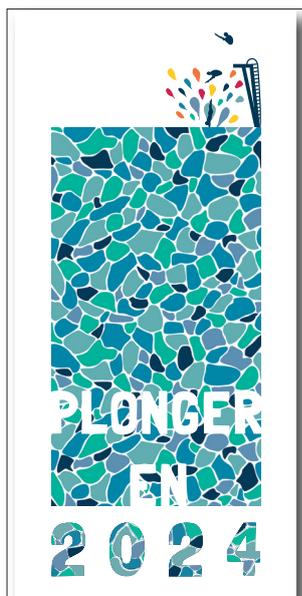
L'objectif de cette démarche est de mieux qualifier le travail quotidien réalisé au sein de nos établissements pour favoriser l'émancipation et, in fine, renforcer le pouvoir d'agir des associations et collectifs locaux.

Depuis 2024, cette dynamique a donné lieu à plusieurs temps forts : la co-construction d'une définition partagée de l'utilité sociale, l'élaboration d'outils d'observation pour les accompagnateurs et les associations à l'échelle nationale, puis leur appropriation et mise en œuvre au niveau local avec l'équipe de la Maam. Ce projet est piloté par la direction avec le soutien actif d'une administratrice référente.

Le chantier se poursuit en 2025 avec pour ambition de créer une mallette d'outils que chaque maison d'associations pourra s'approprier afin de travailler cette thématique avec ses équipes, ses instances de gouvernance et ses partenaires.



VIII – COMMUNICATION



A/ Identité et créations graphiques

L'ambition de la Maam, en termes de stratégie de communication, est d'être en capacité de proposer des visuels de qualité, identifiables par le grand public, et d'être force de propositions en termes de créativité. La volonté est de donner à la Maam une image qui lui ressemble : celle d'une maison accueillante et chaleureuse, où chaque salarié est identifié selon ses forces et compétences. Cela passe par la mise en valeur de l'équipe et la couverture photo de la majorité de nos actions : ainsi, **une cinquantaine d'événements** ont été valorisés en 2024 sur chacun des réseaux sociaux. Ce travail permet au réseau, aux partenaires et au grand public, d'avoir une meilleure connaissance de ce que fait la Maam.

Outils de communication numérique et papier

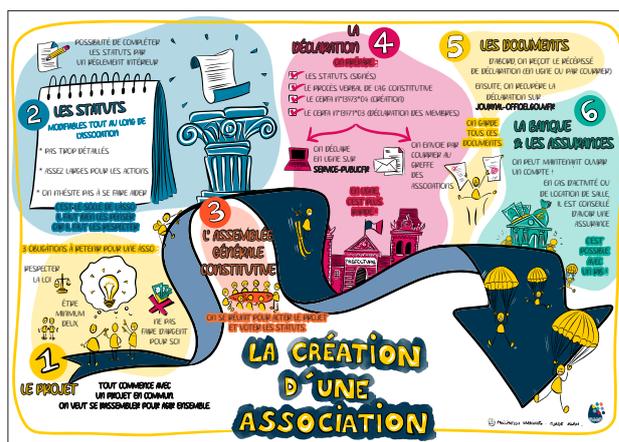
L'ensemble des outils de communication est conçu en interne de la Maam. Comme l'an dernier :

- Près de 200 créations graphiques pour les supports numériques (visuels de nos formations et événements pour réseaux sociaux, site)
- Productions papier réalisées : cartes de vœux, programmes de formation, tracts, affiches pour les formations et événements, Feuille de Lievre (productions régulières et récurrentes), ainsi que l'ensemble de la communication d'Agora.

Nouveautés 2024

Le chargé de communication a réalisé en 2024 une formation de 3 jours pour monter en compétences sur **la facilitation graphique** et aller plus loin dans la réalisation de fresques en direct. Plusieurs réalisations ont vu le jour en 2024 pour appuyer l'équipe dans leur accompagnement avec les associations :

- Les étapes de la création d'une association,
- la présentation de la démarche TESTA,
- "La relation presse" et "Quels médias choisir ?" pour alimenter le nouveau module "Mobiliser des bénévoles" sur <https://www.eva-formationbenevoles.fr/>



B/ Sites internet



maam.fr : Le site en ligne est conçu comme une interface capitale dans le lien qui unit la Maam à ses usagers, valorise les outils et les services. L'agenda de la Maam, celui des associations adhérentes et le volet ressources sont régulièrement mis à jour (ex. répertoire des associations du département, associations, guides thématiques de la Maam).

En 2024, le site totalise **60 541 visites** (contre 60 331 en 2023, soit un chiffre stable) pour **228 398 pages vues** (contre 195 297 en 2023, soit une augmentation de 16%). Ces chiffres illustrent toujours autant le caractère ressource du site qui reçoit en moyenne **4 600 utilisateurs par mois**, soit une centaine par jour.

Parmi les pages les plus consultées du site, hormis la page d'accueil qui enregistre 67 000 vues à l'année, c'est la rubrique d'**annonces de bénévolat** qui explose avec **7 700 vues** (devant l'agenda de la Maam, ses services ou la page sur les outils et ressources).

Cette rubrique évoluera en 2025 pour mieux répondre aux besoins des visiteurs.

salondesassociations-agera.com : En 2024, une vingtaine de créations graphiques sont réalisées pour harmoniser le site à l'illustration choisie pour Agora.

Au total, le site comptabilise :

- **25 000 vues** (contre plus de 22 000 en 2023 et 16 000 en 2022). Une fréquentation en hausse d'année en année. Comme tous les ans, les visites se concentrent à l'approche de la date d'Agora avec **12 000 visites sur le mois de septembre**.
- **1 000 téléchargements du plan**, et environ **500 du programme des animations**. Ces chiffres en hausse ont permis de réduire la quantité de supports papier d'Agora et ne pas avoir de gaspillage de papier cette année.



C/ Réseaux sociaux

En 2024, la Maam est toujours présente sur trois réseaux sociaux avec un rythme soutenu (plusieurs publications par semaine) sur **Facebook, Instagram et LinkedIn**.



Facebook toujours consulté avec :

- 3 500 d'abonnés fin 2024 (contre 3 300 abonnés fin 2023),
- 10 000 visites sur la page.

La page Facebook reste à ce jour **le compte le plus suivi** et est toujours très bien référencée sur les moteurs de recherche.

Même si on constate globalement une perte de vitesse sur le réseau pour l'année 2024, en termes de couverture, notamment sur le premier semestre, les chiffres sont assez stables d'une année à l'autre. La Maam continue donc d'attirer des internautes sur ce réseau, de par sa riche activité annuelle.

LinkedIn, réseau social professionnel :

- 300 abonnés supplémentaires en 2024, soit une centaine de plus qu'en 2023,
- 1 600 followers au total avec une couverture élevée, notamment sur les mois du premier semestre qui oscillent entre 8 000 et 12 000 vues,
- 85 000 vues sur l'année, soit 10 000 de plus qu'en 2023.

Les chiffres réalisés sur LinkedIn montrent bien l'importance de la place de la Maam sur ce réseau et la légitimité à y être. Si d'autres maisons des associations ont rejoint la plateforme, la Maam est toujours l'une des plus visibles et suivies sur LinkedIn et reste un incontournable au sein du secteur associatif et de l'administration publique de la région.

Instagram poursuit sa progression :

- 300 nouveaux abonnés en 2024, soit une centaine de plus qu'en 2023,
- Le nombre de visites est légèrement augmenté, avec un pic toujours constaté entre août et septembre pour Agora,
- La Maam est principalement suivie par les associations, de plus en plus nombreuses sur le réseau, les établissements universitaires et les étudiants eux-mêmes,
- Développement de la fonctionnalité de collaboration et relais des publications par des partenaires comme : Amiens Métropole, l'UPJV et la Direction de la Vie Étudiante ou de Campus, les comptes d'établissements scolaires.



Pour conclure concernant la couverture de ces trois réseaux, une bascule s'opère sur l'année 2024, avec notamment une croissance importante de la page Instagram à partir de juillet. Une conséquence de l'évolution des réseaux sociaux en général et de ses usages par le public.

La période d'Agora apporte une couverture totale autour de 8 000 vues ce qui prouve bien que la manifestation est toujours très relayée sur chaque réseau, par les associations, les partenaires et les habitants.

D/ Presse et médias

En 2024, la Maam est présente sur de nombreux médias : presse écrite, web et radio.

Radio, des partenariats renouvelés...

France Bleu Picardie a sollicité régulièrement la Maam pour des contacts d'associations et pour intervenir à l'antenne. Les interventions réalisées, notamment dans le cadre de leur émission "À votre service" :

- Candice Bertoux autour du bénévolat dans l'événementiel - début d'année 2024,
- Anne-Élodie Dufлот autour des démarches liées à la création d'une association et les services proposés par la Maam - rentrée septembre,
- Céline Bray invitée quelques jours avant Agora pour en faire la promotion.



De plus, le partenariat autour d'Agora a pris de l'ampleur cette année avec la présence d'un plateau en direct sur la manifestation pour y proposer deux grandes émissions :

- la première en direct sur la fréquence locale de 10h à 12h. Christelle Falgareiro y était invitée pour présenter le salon des associations,
- l'émission suivante était diffusée sur la fréquence nationale, avec la présence de Willy Rovelli, animateur vedette de l'antenne, qui a interviewé Fanny Hanicotte et Christelle Falgareiro. Une nouveauté qui n'a pas manqué d'attirer les familles devant le plateau installé par la radio.

Radio Campus Amiens était présent avec l'habituel studio en direct sur Agora. Toute la journée, les associations exposantes, dont la Maam, ont été invitées à parler de leur objet, leurs activités, etc. En amont de la manifestation, des associations ont été invitées dans l'émission "Info Club Sandwich". En dehors d'Agora, RadioCampus a invité la Maam le 5 décembre à l'occasion de la journée mondiale de l'engagement. Fanny Hanicotte est intervenue pour évoquer la situation du bénévolat dans les associations.



Happyness Amiens, nouveau partenariat de 2023, a été renouvelé en 2024. L'équipe a proposé un plateau en direct du cloître Dewailly lors d'Agora pour donner la parole aux associations. Cette année, Agora bénéficiait donc d'une présence radio assez exceptionnelle avec 3 plateaux en direct.

ChérieFM, a également sollicité la Maam pour Agora. Un rendez-vous régulier depuis maintenant 3 ans, pour une interview promotion du salon des associations avec plusieurs diffusions prévues la veille et l'avant-veille de la manifestation.

Presse écrite

Les actualités de la Maam sont relayées chaque mois aux médias et sur des sites d'informations en ligne avec des chiffres qui se maintiennent en 2024 par rapport à l'an dernier. On enregistre plus d'une centaine de numéros dans laquelle la Maam est nommée :

- **Le Courrier Picard** a relayé les actualités et événements sur **une centaine d'articles et brèves** avec, cette année encore, une très belle couverture pour Agora. Parmi les autres articles de l'année : Les rencontres de la vie associative d'Amiens, la communication dans les associations par le biais de la formation sur les réseaux sociaux, le forum des associations "Cap ou pas Cap" destiné aux nouveaux retraités.

- **le JDA** mentionne 24 fois la Maam (contre 26 en 2023) avec de nombreux relais sur les rencontres et formations ; des brèves sur l'appel à illustration, l'inscription Agora ou encore les accompagnements pour les dossiers de subvention. Le journal a également affiché Agora en couverture du premier numéro de septembre avec un long article sur les nouveautés de la manifestation.

Parmi les partenaires presse, **les Gazettes** relaient les actualités tous les mois dans un article sur leurs réseaux sociaux et couvrent les événements de la Maam de manière régulière.



Dans le cadre de la démarche TESTA, **la Banque des territoires** a publié un article sur la Maam et son travail sur la transition écologique et solidaire - un article relayé dans la newsletter d'Energy Cities.

IX – RÉSEAUX ET PARTENARIATS

A/ Animation du réseau Guid'Asso en département



Depuis 2021, la Maam co-anime le réseau départemental d'accompagnement Guid'Asso et contribue à sa structuration aux côtés du Délégué départemental à la vie associative. La structuration et le développement du réseau restent au cœur des actions, à travers le maillage territorial, l'animation et le développement d'outils.

En 2024, l'animation départementale s'est intensifiée, portée par l'élargissement du réseau et l'arrivée de nouveaux-elles référent·e·s. À la fin de l'année, la Somme compte 30 structures actives dans le réseau Guid'Asso.

Huit journées départementales ont réuni les structures autour des actualités de la vie associative, de la dynamique du réseau et du partage d'outils. Une session de formation de deux jours a été proposée, avec la participation de huit structures.

Un bilan annuel individualisé a été amorcé auprès des structures "Accompagnement", avec deux entretiens réalisés. Chaque nouveau référent s'est vu proposer un entretien d'accueil personnalisé.

En tant que co-animatrice du réseau, la Maam a participé à deux comités de pilotage et sept comités techniques régionaux, ainsi qu'à cinq groupes de travail nationaux (deux à trois réunions par groupes de travail).

Trois comités stratégiques départementaux, avec les Guid'Asso Accompagnement Généraliste, ont été consacrés à la structuration du réseau, avec notamment une revue collective de la couverture territoriale pour identifier les zones à renforcer et les solutions à mettre en place.

Les coopérations locales se sont poursuivies, notamment avec l'AMF 80 (article dans leur newsletter, stand au Salon des maires en mars).

La fin d'année a été marquée par le départ du Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA), et la mise en place d'une nouvelle coordination avec la SDJES80.

En tant que Guid'Asso Accompagnement, la Maam participe aux différents temps d'interconnaissance et de partage des acteurs de l'accompagnement associatif dont :

- la Journée régionale du 1er juillet 1901, organisée à Lille par le Mouvement associatif Hauts-de-France,
- le séminaire Guid'Asso de deux jours, organisé dans la Somme, par le Mouvement associatif Hauts-de-France
- les journées d'interconnaissance entre acteurs de l'ESS dans les Hauts-de-France.

Dans la suite de ces temps d'interconnaissance, la Maam participe également depuis 2023 à des temps de rencontre et d'échanges sur les actions du territoire et les possibilités d'accompagnement des structures ESS en département.

B/ Numéris'Asso



Numéris'Asso est un projet régional dont les objectifs sont d'accompagner, mutualiser et équiper des Guid'Asso, structures d'accompagnement à la vie associative, pour appuyer les associations des Hauts-de-France dans leur transition numérique.

Ce projet, avec une première phase de 2022 à 2023, a été renouvelé pour les années 2024-2025. Il est piloté en région par le Mouvement associatif Hauts-de-France et a bénéficié du soutien de l'Union Européenne via le fonds Feder.

La Maam est référente du projet pour le département de la Somme dans le portage de la mission d'animation Numéris'Asso.

Au programme de Numéris'Asso en 2024 :

- Des formations à destination des membres du réseau autour du Règlement général à la protection des données

(RGPD) et des logiciels libres (animée par Framasoft),

- des temps d'échanges, de mise en commun et de découverte autour du numérique associatif lors de 3 rencontres départementales Numéris'Asso organisées conjointement avec les journées Guid'Asso 80,
- l'animation de temps Numéris'Asso "Bataille de l'IA" et à la "Boîte à outils numérique" lors du séminaire régional Guid'Asso en octobre,
- des comités techniques réguliers entre référents Numéris'Asso pour adapter le projet, faire évoluer les ressources et les accompagnements aux besoins des Guid'Asso.

C/ Représentation et mise en réseau

La Maam s'inscrit dans de nombreux réseaux professionnels locaux et nationaux qui lui permettent d'enrichir son expérience, de confronter ses pratiques et d'être à l'écoute de celles des autres. Parmi ces réseaux :

Réseau des acteurs de l'accompagnement ESS de la Somme

Dans un enjeu d'articuler les actions et les dispositifs d'accompagnement au local, la Maam participe à la dynamique collective initiée par les acteurs de l'accompagnement ESS Somme. Partenaires de la dynamique : KatalyZe, IRIAE pour le DLA de la Somme, BGE Picardie pour Acc'ESS, France active pour ses dispositifs de soutien, Maam pour le CREAP et Guid'Asso accompagnement (4 rencontres dans l'année).



Réseau Guid'Asso

Ce réseau local, co-financé par le SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et la Région Hauts-de-France, permet de partager et d'échanger autour des problématiques locales de l'accompagnement à la vie associative. Des outils de travail sont mis en place, des réflexions sont menées dans un esprit de co-construction en partenariat avec Le Mouvement associatif.

guidasso-hdf.org



Comité d'experts Fonds pour le développement de la Vie associative (FDVA)

La Direction de la Maam participe aux instances du FDVA, en tant qu'expert associatif au niveau départemental et régional, avec la co-instruction en 2023 de 270 dossiers avec le SDJES de la Somme.

10 réunions (6 journées) ont permis de contribuer à l'analyse des dossiers et à l'attribution des subventions.



L'Observatoire régional de la vie associative (ORVA)

L'ORVA a pour mission d'apporter des connaissances sur le tissu associatif pour mieux appréhender le secteur et permettre aux acteurs de développer des actions. Soit l'objectivation des réalités associatives pour aider à une prise de décision concertée. La Maam est co-présidente depuis 2021 (8 réunions d'instances, 1 comité de pilotage en présence des financeurs, 1 séminaire annuel, participation à divers groupes de travail "étude", organisation de l'événement phare des 10 ans de l'ORVA).

www.orva.fr



Le Réseau National des Maisons d'Associations (RNMA)

La Maam est membre du RNMA qui regroupe environ 80 Maisons des associations de France. Ce réseau national permet de partager les expériences communes de chacun de ses membres et de les accompagner dans leur quotidien, d'avoir des interlocuteurs qui parlent le même langage et travaillent sur les mêmes thèmes. C'est aussi un centre de ressources.

www.rnma.fr

En 2024, la Maam est engagée sur plusieurs thèmes et participe à l'activité du réseau :

- Équipage de l'Observatoire local de la vie associative (OLVA),
- équipage sur jeunesse et engagement,
- participation et animations d'ateliers aux deux Rencontres nationales.



Centre de ressources du développement durable (Cerdd)

Le Cerdd a pour objet d'outiller et d'accompagner les acteurs de la région Hauts-de-France vers de nouveaux modèles de société et les incite à contribuer aux transitions économiques, sociale et écologique dans les territoires.

Depuis fin 2018, deux salariées de l'équipe sont ambassadrices Développement Durable animé par le Cerdd.

www.cerdd.org



Le Mouvement associatif Hauts-de-France

La Maam est membre du Mouvement associatif Hauts-de-France, porte voix des associations en région, composé de réseaux sectoriels et réseaux territoriaux, il rassemble, fait connaître et valorise les acteurs de la vie associative. Il contribue également à la construction et l'animation d'outils en faveur du développement de la vie associative (animation de Guid'Asso).

lma-hdf.org

E/ Les partenaires de la Maam



Cofinancé par
l'Union européenne



Rapport financier

pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Le compte de résultat de l'exercice 2024 fait état de produits d'exploitation s'élevant à 528 222 euros, en légère baisse de 0,54 % par rapport à 2023 (531 054 euros). Cette stabilité s'explique notamment par l'obtention de nouvelles subventions (CAF – projet PS JEUNES, FONJEP) et le reclassement comptable d'aides à l'emploi FONJEP précédemment enregistrées en transferts.

Les charges d'exploitation atteignent 534 272 euros contre 528 398 euros en 2023, soit une hausse modérée de 1,10 %. Cette dernière se justifie par l'augmentation des charges de personnel de 2,76 %, principalement en raison du poste "chargée de projets engagement" présent sur l'année entière, de la constitution d'une provision pour heures de récupération, de l'augmentation des dépenses de charges annexes dont la formation professionnelle.

Au 31 décembre 2024, les disponibilités s'élèvent à 263 105 euros contre 250 512 euros l'année précédente, soit une progression de 5 %, garantissant une trésorerie et autonomie de gestion supérieure à six mois. Les fonds propres s'élèvent à 150 604 euros, en hausse par rapport à 2023, ce qui permet à l'association de poursuivre sereinement le financement de son cycle d'exploitation.

Le résultat de l'exercice 2024 est positif à hauteur de 5 560 euros, contre 6 690 euros en 2023. Ce résultat intègre un résultat d'exploitation négatif (-6 050 euros) compensé par des produits financiers (intérêts sur livrets) et des produits exceptionnels liés à la reprise d'un compte débiteur ancien. Le conseil d'administration propose que ce résultat soit affecté en fonds propres sans droit de reprise.

Nous rappelons que les écritures comptables et les rapprochements bancaires sont réalisés en interne et que les comptes sont certifiés par Monsieur Colas, commissaire aux comptes.

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE

BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 768	2 768	0	0
Immobilisations corporelles Matériel de bureau et informatique Mobilier	40 429 7 166	34 145 4 347	6 284 2 818	4 852 3 737
Immobilisations financières Dépôts et cautionnements	0	0	0	0
TOTAL (I)	50 363	41 261	9 102	8 589
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances Créances clients usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance	12 394 65 423 263 105 8 480		12 394 65 423 263 105 8 480	575 73 402 250 512 7 648
TOTAL (II)	349 402	0	349 402	332 137
Frais d'émission des emprunts (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	399 766	41 261	358 505	340 726
PASSIF				
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise			128 711	122 021
Fonds propres avec droit de reprise			15 000	15 000
Excédent ou déficit de l'exercice			5 560	6 690
Subventions d'investissement			1 334	0
TOTAL (I)			150 604	143 711
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés			25 000	24 500
TOTAL (II)			25 000	24 500
PROVISIONS				
Provisions pour risques Provisions pour charges			78 400	67 856
TOTAL (III)			78 400	67 856
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance			16 565 78 972 114 0 8 850	10 535 67 995 5 989 0 20 141
TOTAL (IV)			104 501	104 659
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			358 505	340 726

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	9 675	9 250
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	0	0
Ventes de prestations de services	34 270	30 030
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	462 773	400 631
Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	300	1 500
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 114	79 792
Utilisations des fonds dédiés	9 500	9 600
Autres produits de gestion courante	590	251
TOTAL I	528 222	531 054
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières et fournitures	9 287	9 019
Autres achats et charges externes	120 010	119 451
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	5 556	7 518
Salaires et traitements	267 748	270 955
Charges sociales	103 631	90 174
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 234	7 387
Dotations aux provisions pour risques et charges	10 544	13 132
Reports en fonds dédiés	10 000	9 500
Autres charges	1 262	1 263
TOTAL II	534 272	528 398
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-6 050	2 656
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	6 168	4 363
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0
TOTAL III	6 168	4 363
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
TOTAL IV	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	6 168	4 363
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	118	7 020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 908	150
Sur opérations en capital	429	15
TOTAL V	6 338	165
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
TOTAL VI	0	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	6 338	165
Impôts sur les bénéfices (VII)	896	495
Total des produits (I+III+V)	540 728	535 582
Total des charges (II+IV+VI+VII)	535 168	528 893
6 - RESULTAT EXCEDENT OU DEFICIT	5 560	6 690

Rapport moral et d'orientation

En 2024, nous pensions vivre une année plus calme, recentrée sur nos missions principales. Et pourtant... l'année a été, une fois encore, marquée par une forte dynamique, de nouveaux projets, et une intensité d'activité qui témoignent de notre capacité à répondre aux enjeux du secteur associatif.

En parcourant le rapport d'activité, j'ai été frappée par une évidence : **la Maam agit à tous les âges de la vie**. De l'enfant à l'étudiant, des actifs aux jeunes retraités, notre maison accompagne les parcours d'engagement tout au long de la vie, une sensibilisation au fait associatif qui est un espace d'émancipation, de citoyenneté et de vivre-ensemble.

En 2024, nous avons franchi un cap en touchant de nouveaux publics, notamment les 12-17 ans, grâce à un partenariat avec la CAF de la Somme pour l'accompagnement à l'engagement et prise d'initiative de jeunes. Dans le même temps, nous avons accompagné les futurs retraités via le forum Cap de l'engagement en partenariat avec la Carsat Hauts de France. Cette diversité de publics implique aussi un accompagnement renforcé du tissu associatif, afin d'accueillir ces engagements pluriels, leur donner du sens, et les inscrire dans une dynamique collective.

Autre fait marquant de 2024, les modalités de transmission évoluent et nos outils aussi, avec le développement de la facilitation graphique. Une ressource nouvelle, portée brillamment par notre chargé de communication, au service de nos outils, de nos missions d'accompagnement et de notre communication.

Enfin, **le projet Testa** nous a permis d'explorer de nouvelles formes d'accompagnement autour des enjeux de **transition écologique** et d'**organisation du travail** dans les associations. Notre enjeu est désormais de consolider cette ressource développée pendant deux ans, afin qu'elle bénéficie pleinement aux associations et réponde aux défis de demain.



année 2025 s'annonce tout aussi dense. Plusieurs perspectives fortes sont déjà en mouvement :

Le **lancement de la nouvelle édition de l'enquête vie associative**, dont la dernière édition datait de 2019. Dresser un panorama de la vie associative locale après la période Covid nous paraît indispensable pour identifier les évolutions en matière d'organisation et d'engagement au sein des associations. C'est une démarche que nous voulons aussi politique : disposer de données pour peser dans les échanges avec les décideurs et les financeurs. Dans un contexte d'incertitude et de pressions sur les financements, faire entendre la voix des associations est plus que jamais nécessaire. J'invite donc chacun à y répondre. Plus les réponses seront nombreuses, plus les résultats seront représentatifs des réalités du terrain. Les conclusions seront présentées fin 2025 à l'occasion de la troisième édition des rencontres de la vie associative d'Amiens.

Le **déploiement national de la plateforme d'e-learning EVA**, conçue par la Maam et reconnue pour sa qualité. Ce déploiement, en partenariat avec le RNMA et le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, est une fierté : il marque la reconnaissance de la capacité des acteurs associatifs à innover au service de la formation associative.

Une **nouvelle formule du salon des associations Agora** sera organisée à la rentrée, intégrant cette année la fête du sport. Cet événement élargi mettra à l'honneur le dynamisme associatif auprès du grand public, à la **Maison de la Culture**, à l'**espace Dewailly**, au **Coliseum** et au **stade Thédié**, où des initiations à la pratique sportive seront proposées, en complément des animations et démonstrations habituelles.

Enfin, un **chantier structurant** nous mobilisera : l'élaboration de notre **projet associatif 2026-2030**, pour redéfinir ensemble nos priorités, nos valeurs et nos orientations pour les années à venir.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement de nos partenaires associatifs, les réseaux dans lesquels nous sommes impliqués, le soutien renouvelé de nos partenaires publics, ainsi que l'implication précieuse de nos administrateurs et administratrices. Je tiens également à saluer tout particulièrement **notre équipe salariée**, dont la compétence et l'investissement quotidien font la force et la crédibilité de la Maam.

Merci à vous toutes et tous pour votre confiance. Continuons ensemble à faire de la Maam un lieu de ressources, d'accompagnement et d'innovation au service de la vie associative.

Christelle Falgareiro,
présidente